

## BREVES DE COVID

### Réunion du 27 mai 2020 à 14 H avec les OS et l'équipe de Direction

Les présents pour la Direction : Mme Lenfant, Mme Deslandes, Mme Lambourmillac.  
Pour les syndicats : Mme Diguët, Mme Lechaux, Mme Péniçon, Mr Péniçon, Mr Maugrion et Mr Champagne.

#### Point sanitaire :

R.A.S.,



#### Point PCA , PRA:

- Le mardi 26 mai :
- 176 agents en présentiel
- 60 agents en télétravail

Quelques collègues « écartés » ont pu reprendre en présentiel ou en alternance : présentiel et télétravail, suite à avis du médecin de prévention qui fait suite à avis du médecin traitant ou spécialiste!



L'Échange Informatique

A ce jour, toutes les demandes ont pu être satisfaites concernant le télétravail, 11 ordinateurs ont été restitués et redéployés.

Pour les télétravailleurs, pas de date de reprise en présentiel bien définie. Il faut voir avec : la distanciation sociale, l'aménagement des locaux, les plexiglas entre bureaux, etc, etc,...  
Cependant, 19 ordinateurs appartiennent à l'ENFIP, donc il faudra bien les rendre à un moment donné même si la direction a l'espoir de pouvoir en garder quelques-uns, sur un malentendu, on ne sait jamais !

5 ordinateurs attendus doivent arriver !



## Les sujets qui fâchent :

### Les congés :

Comme on avait prévenu dans la dernière « brèves de COVID » : Quand c'est flou, c'est souvent qu'il y a un loup ! **Et là c'est un grand méchant loup !**

« Cette continuité, essentielle à la vie de la Nation en cette période de crise, c'est à vous que nous la devons.

Une nouvelle fois, les agents des ministères économiques et financiers font preuve de leur exemplarité,

« C'est grâce à vous que nous y parviendrons. Aussi tenons-nous à vous assurer de tout notre soutien et de tous nos encouragements pour les jours qui viennent. Votre sens de l'État vous honore et nous savons pouvoir compter sur vous ».

Message des ministres du 17 mars.



Du coup pour vous remercier :

- Vous n'aviez que jusqu'au 3 mai pour poser vos congés 2019 sinon c'est perdu ! ça c'est fait !

- La mesure concernant la ponction des congés 2020 pour la première période (mars avril) pour les agents en ASA

La règle des arrondis a été décidée au niveau de l'inter-région, donc nous sommes heureux de faire partie d'une région qui applique la règle des arrondis au quart ! (apparemment nous sommes la seule région).

Exemples : 2,55 c'est 2,5 jours de congés qui vous seront ponctionnés

2,76 c'est 3 jours de congés qui vous seront ponctionnés.

D'après la Direction de l'Indre, cette règle du quart a été décidée avec la délégation inter-régionale. Les départements qui appliqueraient autre chose, auraient prématurément communiqué avant que cette règle du quart soit décidée.

Nous avons demandé que la note servant de référence et mentionnant cette règle soit communiquée aux agents et sur Ulysse Indre.

Réponse de la direction : NON car il n'y a pas de note, en fait, c'est juste une interprétation !

Après avoir échangé sur tout le bien que nous pensions de cette « interprétation », nous avons dès la fin de la réunion fait remonter auprès de notre bureau national afin que le sujet soit abordé en audioconférence nationale. (Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation suite à notre intervention).

-pour le décompte pour la deuxième période il faut attendre fin mai !

- pour le décompte de vos jours RTT, vous verrez apparaître sur au titre de 2021 que vous aurez moins de jours RTT qu'en 2020 puisque les périodes non travaillées ne produisent pas de jours RTT ( pour ceux qui partent en 2020, ne vous réjouissez pas trop vite en pensant être gagnant et détourner le système, le cas est déjà envisagé et solutionné, il ne faudrait pas que l'administration soit perdante !)



**SIRHIUS**

-gardez à l'esprit aussi que les jours ponctionnés ne comptent pas pour le calcul des jours de fractionnement.



Votre décompte personnel vous parviendra bientôt. Les plus « chanceux » pourront donc avoir perdu des congés 2019; perdre des congés 2020 ; et avoir moins de RTT pour 2021 !

Les lois d'urgence sanitaire, c'est cool ! Pour vous apaiser vous pouvez toujours relire le message que vous a adressé nos ministres le 2 Avril « de tous les efforts que vous déployez en ces circonstances particulières, nous souhaitons sincèrement vous remercier »

### La prime :

Bon, si, après plusieurs relectures de ces sincères remerciements de la nation vous êtes encore un peu énervé, sachez que pour apaiser les tensions qui pourraient apparaître, le gouvernement dans son immense bonté a décidé d'attribuer une prime aux agents les plus « méritants » !



Alors me direz vous qu'est-ce qu'un agent méritant ?

Alors déjà, toutes les personnes en ASA, de fait, sont écartées !  
« Si vous n'avez pas travaillé, déjà vous avez été payés, on ne va pas en plus vous verser une prime ! »

Et c'est à votre chef de service de déterminer votre degré de mérite !

Comment va-t-il le déterminer ?

- avec des agents qui sont venus puis ont été malades ? seront-ils écartés du casting ?
- des agents qui ne venaient que quelques heures, d'autres des demi-journées
- des télétravailleurs, etc, etc, ...



Et le montant de la prime ne sera pas le même pour tous !

Et les nominés sont...

les nominés sont...  
Les récompensés on ne sait pas trop...  
Le grand loto de la prime est en cours d'étude



## **Point mutation :**

Mouvement local :

Il va être organisé afin que les agents, qui arrivent dans le département, puissent être informés de leur affectation fin juin début juillet 2020.

Un certain nombre d'entre vous devait participer au mouvement local dans le cadre « d'un mouvement nouveau réseau » suite à la géographie revisitée

(souvenez-vous c'est ce que nous appelons fermeture de structures alors que la DG l'appelle transfert!)

Mais, compte tenu des perturbations de calendrier, un mouvement spécifique concernant ces agents sera organisé à la fin de l'année, un CTR devant se tenir courant juin afin d'aborder ce sujet (ne fondez pas trop d'espoir dans ce CTR, il ne nous semble pas raisonnable de penser que les projets présentés puissent être

abandonnés, au mieux quelque peu décalé dans le temps).



Tenez-nous informés de votre situation sur vos sites et dans vos services.  
Prenez soin de vous, lavez vos mains et le reste !

